

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 23

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Amélioration de la structure urbaine du nouveau Belgrade

Ouverture
d'un concours international

L'Assemblée de la Ville de Belgrade, l'Assemblée du nouveau Belgrade et l'Association des architectes de Belgrade organisent sous les auspices de l'Union internationale des architectes (UIA) un concours d'idées international «Pour l'amélioration de la structure du nouveau Belgrade».

Il est ouvert aux bureaux d'urbanisme et d'architecture ainsi qu'aux professionnels intéressés. Le jury international dispose de 40 000 \$US pour l'attribution de 10 prix, pour des idées générales ou des aspects particuliers des solutions proposées.

Date limite d'inscription: 1^{er} décembre 1985; la finance d'inscription, d'un montant de 75 \$US, est à verser à:

Conto 60811-620-58-25730-
US DOL-7053282
Jugobanka, Belgrade,
Makedonska 12-14.

Date limite de remise des projets: 15 avril 1986.
Publication des résultats: 5 juin 1986.

Les documents du concours sont disponibles à l'adresse suivante:

Drusto Arhitektata Beograda
Kneza Milosa 7 A
11000 Belgrade (Yougoslavie)
Tél. (011) 330-059

Un séminaire sera organisé avec pour but d'établir des recommandations pour le développement et l'amélioration du nouveau Belgrade, auquel les

lauréats, les membres du jury international et du Comité technique seront conviés. Les projets présentés à ce concours seront exposés à Belgrade du 10 juin au 1^{er} juillet 1986.

Agrandissement et aménagement du groupe scolaire de Pinchat (GE)

Résultats

Réuni sous la présidence de M. Bernard Erbeia, architecte SIA, le jury de ce concours a décidé de primer les projets suivants:

- 1^{er} prix (Fr. 6000.-):
MM. Michel Frey, architecte SIA-FAS; Gérard Varesio, Serge Vuarraz, architectes associés; Jean-Marc Pugin, Sergio Durante et Philippe Rosse, collaborateurs.
- 2^e prix (Fr. 4000.-):
MM. René Koechlin et Marc Mozer, architectes SIA.
- 3^e prix (Fr. 3000.-):
MM. Raymond Bossy et Adriano Milon, architectes SIA.
- Achat:
Edmond Guex et Gerd Kirchhoff, architectes SIA; Alfio Favero, collaborateur.

Le jury déclare que le projet primé en premier rang justifie l'attribution d'un mandat d'exécution à son auteur.

L'exposition des projets a lieu du mardi 29 octobre au vendredi 8 novembre 1985 à l'école de Pinchat, de 17 à 20 heures (nous regrettons que cette information nous ait été transmise trop tard pour être communiquée en temps utile à nos lecteurs. *Réd.*).

de Lausanne, et Paul-René Martin, syndic, s'adresseront également aux participants.

Renseignements et inscription (jusqu'au 18 novembre): Aspen, secrétariat, Escaliers-du-Marché 19, Lausanne, tél. 021/23 79 72 et 23 70 72.

Protection contre l'incendie

Neuchâtel et Montreux,
décembre 1985

Un nouvel outil utile à tous est sorti de presse sous le titre *Protection incendie dans les constructions en bois*. Il traite des exigences techniques de la protection contre l'incendie et montre les possibilités d'utilisation du bois et des matériaux dérivés dans les différentes catégories de bâtiments.

Cet ouvrage a été élaboré en collaboration avec l'Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie (AEAI), le Service de prévention d'incendie pour l'industrie et l'artisanat (SPI) et la SIA.

Pour permettre de connaître et d'appliquer rapidement les prescriptions de ce concept général des mesures constructives et techniques de la protection

contre l'incendie dans les constructions en bois, un cours d'introduction a été mis sur pied à l'intention des charpentiers, menuisiers, architectes, ingénieurs et techniciens.

Il sera donné le *vendredi 3 décembre 1985* en la salle polyvalente de la Cité universitaire de Neuchâtel et le *mercredi 18 décembre 1985* en l'Aula du Collège secondaire de Montreux, de 14 à 18 heures.

Les orateurs en seront MM. M. Chabloz, ing. civil EPFL/SIA, Château-d'Ex; J.-P. Favre, ing. civil EPFZ/SIA, Berne; R. Denoëz, ing. civil, Pully; R. Bourgnecht, arch. ETS, Fribourg; M. Berthoud, maître charpentier, Le Mont-sur-Lausanne.

Programme

Ouverture.
Organisation de la protection contre l'incendie en Suisse.
Cas de charges au feu.
Objectifs de protection et concepts.

Aperçu des principales directives pour les prescriptions sur la police du feu de l'AEAI.

Voies d'évacuation.
Application des matériaux combustibles dans les toitures.

Possibilités d'utilisation du bois et de ses dérivés dans chaque catégorie de bâtiment.

Cuisines.
Poêles et cheminées.

Liaisons de constructions en bois aux murs et compartimentages coupe-feu F90.

Exemples concrets d'application du bois et de ses dérivés.

Dimensions minimales des sections de bois équarries ou lamellées-collées offrant une résistance au feu F30.

Poutres fléchies et colonnes.

Après le cours, une verrée sera offerte aux participants lors de laquelle ils pourront encore discuter avec les conférenciers des sujets présentés.

Renseignements et inscriptions
(26 novembre pour Neuchâtel et 8 décembre pour Montreux):

Lignum
En Budron H
1052 Le Mont-sur-Lausanne.

Rencontres médicales franco-suisse

Genève, novembre-décembre 1985

Le programme de ces journées nous parvient tardivement. Nous aimerions toutefois attirer l'attention de nos lecteurs sur les manifestations d'intérêt général suivantes organisées dans ce cadre.

Vendredi 8 novembre 1985

De 14 à 18 heures: projection de films documentaires médicaux en l'auditoire 150 du Centre médical universitaire de Genève, avenue de Champel 2 (2^e étage).
20 h. 30: *La génétique moléculaire, la biotechnologie et leurs implications pour l'homme*, par le professeur Werner Arber, professeur de génétique et de microbiologie moléculaire, Bâle, Prix Nobel de médecine 1978, en l'auditoire 400 du centre.

Du 4 novembre
au 18 décembre 1985

A la découverte du cerveau, exposition réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Marseille avec le soutien de nombreuses institutions françaises.

Dans un décor surprenant, des simulations interactives, des montages audiovisuels, des appareils de laboratoire, des photographies guident le visiteur en l'entraînant dans l'univers étrange et déconcertant de son cerveau. Le cerveau, qu'est-ce que c'est? Comment est-il fait? Comment fonctionne-t-il?

Quelles sont les méthodes utilisées par les chercheurs pour l'explorer de plus en plus finement? Au terme de son voyage dans cet univers encore si mal connu, le visiteur comprendra pourquoi dans le monde, des milliers de laboratoires consacrent d'innombrables travaux aux neurones et à leur processus de communication chimique et électrique.

L'exposition est ouverte du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30, le mercredi jusqu'à 21 h.

Du 4 au 29 novembre 1985

La photo et la science, exposition réalisée dans le cadre des manifestations organisées pour le vingtième anniversaire de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Ces quelques images sont un reflet des recherches scientifiques menées dans les unités de recherche de l'INSERM.

Outil de travail autant que résultat scientifique, la photographie révèle l'univers du chercheur, l'objet profond de sa curiosité où se conjuguent émotion et connaissance face à la beauté mystérieuse de la matière vivante.

L'exposition est ouverte du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30, le mercredi jusqu'à 21 h.

Du 12 novembre
au 5 décembre 1985

Médecine et cinéma: de la fiction à la réalité; cette manifestation présentée par le Centre d'animation cinématographique dans ses locaux, rue Voltaire 27, à Genève, permettra de voir toute une série de films où interviennent la médecine et les médecins, dont, entre autres, *L'enfant sauvage*, de François Truffaut, *MASH*, de Robert Altman, *Knock*, de Louis Jouvet, pour ne citer que les plus célèbres. La presse genevoise informe sur le programme complet de ce festival.

Expositions

La photographie: métier et passion

Lausanne, 2-30 novembre 1985

La discussion sur le thème «La photographie est-elle un art?» sera probablement éternelle, faute de réponse convaincante, tant est divers ce moyen d'expression moderne.

En intitulant son exposition «La photographie: métier et pas-

Congrès

Les échanges d'énergie en Europe

10^e Journée d'étude de l'Aspen,
Lausanne,
vendredi 22 novembre 1985

Mentionnons brièvement la prochaine journée d'étude de l'Aspen, couplée avec la 8^e journée du film sur l'énergie, également organisée par l'Aspen.

La journée d'étude se déroulera de 9 h. 30 à 17 heures le vendredi 22 novembre prochain à l'Hôtel Lausanne-Palace, à Lausanne, sous la présidence du professeur Jean-Jacques Morf, de l'EPFL. Consacrée aux divers aspects de l'échange international d'énergie, elle comprendra des exposés de MM. Pierre Desponds, sous-directeur à l'EOS, Lausanne, Franco Ariatti, directeur à l'ENEL, Rome, Jean-Luc Savary, sous-directeur à l'EOS, et Jean Cattin, chef de section à l'Office fédéral de l'énergie. Des pauses permettront aux participants d'assister à la projection de films dans le cadre de la 8^e journée du film sur l'énergie.

MM. Michel Pittet, municipal, directeur des Services industriels

sion», l'atelier Image a infiniment mieux cerné le rôle de la photographie dans notre vie. C'est un métier, certes, qu'il faut apprendre (notons en passant que les places d'apprentissage ou d'école sont rarissimes); la passion est cet élément insaisissable qui permet à certains de sortir de la masse des «amateurs» pour se hisser au niveau des meilleurs professionnels.

C'est aussi la passion qui permet aux hommes du métier de devenir autre chose que des «tâcheurs de l'objectif». Passion pour leur activité, passion pour le sujet auquel ils consacrent leur travail si vulnérable à la routine.

Pour marquer son dixième anniversaire, l'atelier Image a offert l'hospitalité de sa galerie à plus de 150 photographes romands, très largement connus ou à découvrir par le grand public, qui ont en commun professionnalisme et passion.

Nos lecteurs y retrouveront plus d'une signature apparue dans nos colonnes sous des photographies de haute qualité.

Cette exposition est ouverte du mercredi au vendredi de 14 à 18 heures et le samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures au Petit-Chêne 23 (sous le cinéma Georges V), à Lausanne.

Vahé Badmagrian — Encre, gouaches, aquarelles, acryliques

Lausanne,
du 5 au 30 novembre 1985

L'architecte SIA Vahé Badmagrian expose ses œuvres à la Galerie Monique Picard, rue Cité-Derrière 15, à Lausanne. Alberto Sartoris écrit de lui:

«Dans l'œuvre d'imagination, l'angoisse du temps s'évanouit au moment où se présente à nos yeux le tracé accompli de la recherche artistique.

» Il faut donc être reconnaissant de ces instants de plénitude correctrice que nous apporte la peinture construite d'un architecte.

» Voué aux interprétations visuelles des fragmentations, tant formelles que chromatiques, d'un expressionnisme singulier, Vahé Badmagrian distingue la mesure focale de ses déchirements.

» Les éléments plastiques qui les composent s'ajoutent alors d'eux-mêmes les uns aux autres pour en constituer les significations troublantes qui les caractérisent.

L'exposition est ouverte du mardi au vendredi de 15 à 19 heures, le samedi de 14 à 17 heures. Ferme dimanche et lundi.

L'électricité s'affiche

Lausanne-Dorigny,
du 13 au 28 novembre 1985

Cette exposition publique réunira plus d'une centaine d'affiches illustrant la promotion et la diffusion de l'électricité à travers ses différents modes d'utilisation, de 1883 à 1984. L'ensemble donne un aperçu de l'utilisation de l'électricité dans les domaines

tels l'éclairage, l'électroménager, les transports, les loisirs et offre un aperçu éloquent des mutations subies par notre mode de vie et nos mentalités en cent ans. Cette exposition est liée à un travail de recherche effectué par une étudiante de l'Université de Lausanne avec le concours du groupe Hydrodynamica (désireux de souligner la portée culturelle du patrimoine hydroélectrique), de l'Ecole cantonale des beaux-arts et d'arts appliqués à Lausanne et du Kunstgewerbemuseum à Berne.

Cette manifestation, dont le thème porte sur la promotion et la diffusion de l'électricité dans ses différents modes d'utilisation, s'inscrit dans le cadre de l'action menée par le groupe «Hydrodynamica», groupe qui se propose de souligner la portée culturelle du patrimoine hydroélectrique, s'attache à sa conservation et tente d'en promouvoir la mise en valeur auprès du public.

La liaison de l'art et de la technique

Une telle exposition est originale à plus d'un titre: tout d'abord, on s'intéresse pour la première fois à la représentation de l'électricité dans l'affiche ou comment les médias ont utilisé l'image de cette énergie nouvelle auprès du public. A ce titre, l'affiche a été un vecteur de première importance pour imposer des idées quant à l'usage possible de l'électricité. Ce fut le départ de toute une série de changements tant dans les habitudes quotidiennes que dans des activités plus ponctuelles, comme prendre un train qui ne salit pas et se déplacer vite.

Ainsi, cette exposition réunit deux domaines qui ont été tantôt alliés, tantôt ennemis: l'art et la technique. C'est à tous ces aspects divers et parfois antinomiques qu'une étudiante de l'Université de Lausanne s'est intéressée et cette recherche constitue le sujet de son travail de licence en histoire de l'art.

Sujet technique, donc: l'électricité; thème artistique: des affiches plus ou moins anciennes, réunies pour la première fois dans une même exposition.

Cela nous permet de faire découvrir en Suisse romande la prestigieuse collection du Kunstgewerbemuseum de Zurich, ainsi qu'un certain nombre de documents issus de collections privées.

Comment s'étonner de l'existence d'une telle collection en Suisse: notre pays bénéficie d'une riche tradition graphique et s'est acquis une réputation internationale aussi bien grâce à ces créateurs qu'à la qualité du travail de ses imprimeurs.

La préparation de cette exposition a nécessité un important travail de recherche de documents, non seulement au Kunstgewerbemuseum de Zurich, mais également auprès d'associations professionnelles, d'entreprises, d'imprimeurs, compagnies d'électricité et bien entendu auprès d'organismes publics ou de collectionneurs privés.

L'exposition est ouverte à la Grange de Dorigny, sur le site de l'Université, de 12 h. 30 à 18 h. 30, du lundi au vendredi. Le jeudi, un concert est donné à 18 h. 30, puis l'exposition est ouverte de 20 à 22 heures.

Lettre ouverte

A François Neyroud

A propos de l'éditorial de IAS
du 25 juillet

M. Philippe Guyot, architecte SIA de Lausanne, nous fait tenir le texte suivant, signé de 11 personnes que nous n'arrivons pas toutes à identifier et accompagné d'une liste dactylographiée énumérant les signataires, liste en contradiction avec certaines des signatures, ainsi que de celle des «personnes ayant envoyé chacune une copie de la lettre».

Nous avons pris connaissance de votre article: «Les chiens aboient, la caravane passe» avec stupéfaction, son contenu est à plusieurs titres inacceptable, tendancieux et truffé d'inexactitudes, de tronquages et d'omissions.

Nous nous bornerons ici à en relever les principaux défauts:

1. Des faux, des erreurs et des amalgames:

— il n'y a pas eu «34 opposants au départ» comme vous le prétendez, mais 45 signataires d'un texte intitulé «Prise de position d'architectes suite au jugement du concours de l'ESS de Nyon». Ce texte fut transmis le 19 juin 1984 à M. Dresco, architecte cantonal;

— ces 45 signataires n'ont jamais été réduits à 34, pas plus qu'à la moitié de 34. Ils n'ont jamais entrepris quelconque autre démarche que celle citée ci-dessus;

— par contre, et vous le savez aussi bien que nous, début juillet un recours a été déposé par 6 bureaux concurrents auprès de la Commission des concours. Alors pourquoi cet amalgame avec les soi-disant 34 opposants?

2. Des erreurs chronologiques pas tout à fait innocentes:

— un seul concurrent et recourant à décidé d'ouvrir action civile bien avant que soit connue la position de la Commission des concours et ce n'est pas pour le motif du manque à gagner, comme vous le prétendez. Il est donc curieux de dire «certains opposants sans doute pas assez quittancés»;

— le Conseil d'Etat a donné décharge au jury bien avant la communication du point de vue de la Commission des concours et donc bien avant que le jury «exprime son indignation». Le Conseil d'Etat ne lui réitére donc pas sa confiance dans les circonstances que vous prétendez faire exister;

— la publication d'extraits du point de vue de la Commission des concours s'est faite dans *Domaine public*, plusieurs semaines avant que le Comité central de la SIA ne décide de suspendre la publication de la position de ladite commission.

D'ailleurs, à ce propos, deux précisions auraient pu être données dans votre brillant article:

a) qui a demandé au Comité central de suspendre la publication?

b) comment justifier que, après que le Comité central suspende cette publication, vous preniez l'initiative de révéler les conclusions de la Commission des concours, jetant encore par là un peu d'huile sur le feu?

3. Des oublis enfin...

Vous n'êtes pas sans savoir que, parmi les 45 signataires de la prise de position envoyée à M. Dresco, une vingtaine de membres SIA ont été dénoncés auprès des Conseils d'honneur de Vaud, Berne et Zurich, et que la procédure est en cours. Certains d'entre eux ont demandé au Comité SVIA de pouvoir débattre du règlement 152; quoi de plus légitime quand on sait que, précisément, ce règlement est actuellement en révision.

On ne voit pas le rapport avec la FAO du 7 juin, pas plus qu'un lecteur bien informé pourrait y voir de l'agitation.

4. De l'éthique journalistique, ou «Nous ne vous dirons jamais assez tout le bien que nous pensons de la vérité, cher confrère.»

Pour que chaque lecteur puisse garder la tête froide face à l'information qu'il reçoit, il faut que le journaliste respecte le devoir et la responsabilité de donner une *description objective* des faits.

Il a en particulier l'obligation de transmettre l'entière des événements, de situer leur chronologie, d'éclairer leurs relations et leurs effets.

Lorsque ce minimum est acquis, le journaliste a la liberté de donner son point de vue ou de polémiquer à souhait. Par contre, lorsqu'il déforme les faits pour faire croire que son point de vue correspond à la réalité, il quitte l'axe de l'honnêteté intellectuelle pour s'aventurer dans les sites de la mauvaise foi.

5. De l'honneur de la SIA

Plutôt que d'accentuer les divisions entre membres SIA, le rôle d'un éditorialiste de IAS ne devrait-il pas être celui de rassembleur?

Ne vaudrait-il pas mieux analyser le malaise né de la pratique des concours depuis quelques années (pas seulement en matière de jugement) et de rechercher les voies qui permettraient de le dissiper? La SVIA aurait tout à y gagner si elle veut maintenir son honneur. (Suivent 11 signatures.)

Nous n'estimons pas utile de revenir sur les points soulevés par nos correspondants, à deux exceptions près :

- étant donné les incertitudes, mentionnées dans notre introduction, quant aux signataires ou aux expéditeurs de la lettre, toute discussion sur le nombre des opposants ou signataires nous paraît pouvoir être avantageusement remplacée par un entretien sur le sexe des anges ;
- dans une lettre adressée à la rédaction, M. Guyot répond à notre interrogation sur les sources de Domaine public qu'il ne lui appartient pas d'enquêter à ce sujet (position qu'il nous permettra de considérer comme « pas tout à fait innocente », pour utiliser les termes de la lettre). Il comprendra donc fort bien, de même que ses cosignataires et coexpéditeurs, qu'il n'est pas de notre ressort d'élucider qui a demandé au Comité central de suspendre la publication du texte de la Commission des concours...

En conclusion, si l'éditorial de François Neyroud est inacceptable pour nos confrères s'exprimant dans la lettre, celle-ci l'est également pour nous, chacun ayant le droit à sa conviction et nos lecteurs celui de juger eux-mêmes.

Ces derniers sont sollicités par d'autres thèmes : raison de plus pour clore cet échange.

Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

Vie de la SIA

Section genevoise : riche programme d'activité 1985-1986

Le 2 octobre dernier, la section genevoise a présenté à la presse son programme d'activité pour cet hiver. La variété des thèmes a pour commun dénominateur la volonté d'ouvrir les activités de la société à un plus large public et de lui en mieux faire comprendre les préoccupations.

Au-delà des contacts intensifs et réguliers avec les autorités communales, municipales et cantonales, la section ouvre le dialogue avec la population, par exemple en organisant une exposition sur le thème des lieux publics.

D'autre part, dans le cadre de la fonction de formation permanente des membres, des excursions à Paris et à Thonon permettront de nouer de fructueux contacts avec des collègues français.

Programme

L'énergie dans le bâtiment (cours sur la norme SIA 380/1), jeudi 21 novembre 1985.

Lieux publics, exposition, conférences et débats organisés par le Groupe des architectes, du 1^{er} au 15 décembre 1985.

CERN, visite du chantier du LEP, jeudi 23 janvier 1986.

Le patrimoine bâti de la ville de Genève, jeudi 20 février 1986.

Visite d'un jour à Paris, vendredi 11 avril 1986.

Visite d'un pont sur le Rhône, jeudi 24 avril 1986.

Le plan directeur cantonal, mai 1986.

Visite de la rénovation urbaine, Thonon, juin 1986.

D'autres dates importantes sont constituées par l'assemblée générale de la section, le jeudi 20 mars 1986, et par le déroulement à Genève des Journées des ponts et charpentes, assemblée générale du Groupe spécialisé SIA, les vendredi 25 et samedi 26 septembre 1986, qui comporteront traditionnellement des conférences et des visites de chantier. Le choix du GPC pour cette manifestation d'importance nationale pour le génie civil se justifie par les grands chantiers actuellement en activité à Genève :

- raccordement ferroviaire de l'aéroport de Cointrin ;
- construction d'une halle de fret à l'aéroport ;
- construction de l'autoroute de contournement ;
- construction du nouveau dépôt des TPG,

qui font de la région genevoise l'une des plus intéressantes de Suisse à cet égard.

Communications SVIA

Colloques du Groupe des ingénieurs

Les deux prochains colloques de ce cycle seront consacrés aux thèmes suivants :

Machines-outils et commande numérique — Présent et avenir, par M. Claude Balmer, ing. électricien EPFL-SIA, le jeudi 14 novembre 1985 à 17 h. 30.

La protection des sols et du paysage dans le cadre des améliorations foncières, par M. Rémy Jaquier, ing. géomètre EPFL-SIA, le jeudi 23 janvier 1986 à 17 h. 30.

Ces deux colloques se tiendront en l'auditoire B30 du département de génie civil de l'EPFL, à Ecublens.

Candidatures

M. Raïf Reda, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1970. (Parrains : MM. K. Kaddoura et F. Raad.)
M. Yves Schwab, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1977. (Parrains : MM. J.-M. Sierro et J.-D. Marchand.)
Nous rappellerons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité SVIA dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Emploi

Echange de stagiaires

Afin d'offrir aux jeunes gens la possibilité de faire un stage de perfectionnement professionnel à l'étranger, la Suisse a conclu avec les Etats suivants un accord relatif à l'admission de stagiaires : République fédérale d'Allema-

gne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Suède.
Par stagiaires, on entend des personnes ayant une formation complète qui désirent parfaire à l'étranger leurs connaissances professionnelles et linguistiques. Les accords sont valables pour toutes les professions. Limite d'âge : 18 à 30 ans (USA, 21 à 30 ans).

Produits nouveaux

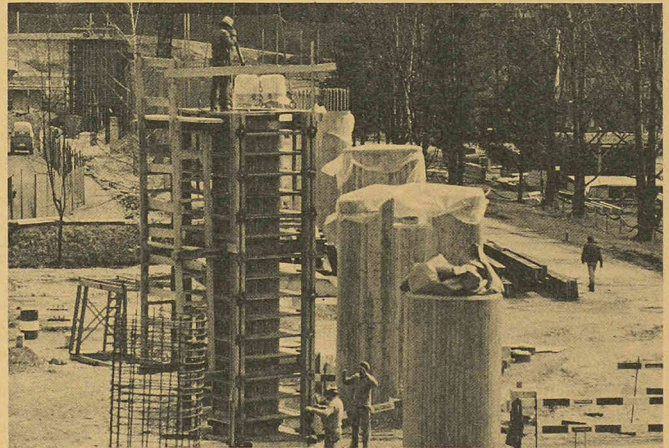
Décoffrage sans problème des panneaux en bois, fibre synthétique ou métallique

Le Barra Gliss, produit de décoffrage prêt à l'emploi, applicable à la main ou à la pompe, permet un décoffrage rationnel et rapide. Grâce à ses propriétés physico-chimiques, il permet un décoffrage aisé (photo ci-dessous). Avec l'emploi du Barra Gliss, on obtient des bétons apparents propres sans taches. Ainsi l'applica-

tion d'un crépi peut être exécutée sans problème. Barra Gliss facilite le nettoyage des coffrages et développe un effet protecteur et conservateur du béton.

Pour plus d'informations détaillées ainsi que pour tous conseils techniques, référez-vous à votre marchand habituel ou auprès du fournisseur.

Meynadier & Cie
Ecublens/Lausanne
Tél. 021/35 56 71



Telebox — Cabines téléphoniques en verre acryl, exécution suisse

Lors du développement de ce programme de cabines, les formes, les couleurs, les effets de lumière, etc. ont tout d'abord été étudiés afin de définir la base pour la solution technique. Ensuite, les meilleurs matériaux tels

que verre acryl, acier spécial et aluminium finement poli ont été choisis pour la réalisation. Les accessoires tels qu'étagères et colonnes fixes ont été conçus pour simplifier au maximum le montage.

IB Tramonda SA
Schönenbergstrasse 33
Case postale 621
8820 Wädenswil
Tél. 01/780 74 75

